Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 058-265801944-20260910-DEL10092026_09-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

*Séance du 10 septembre 2026*

**Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.**
**Effectif légal : 7**
**Procuration : 2**

**Présents (9) :**

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Philippe Cordier, Vice-Président délégué
Hervé Barsse, Conseiller Municipal délégué
Léa Frébault, Conseillère Municipale déléguée
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice,
Michèle Roy, Administratrice,
Nathalie Gemza, Administratrice
Jacqueline Pasin, Administratrice,
Jean-Luc Brun, Administrateur,

**Excusés (4) :**

Denis Thuriot, Président - procuration à Martine Mazoyer
Gérard Ferrand, Administrateur - procuration à Jacqueline Pasin
Jacques Ballout, Conseiller Municipal délégué
Johanna Buchter, Conseillère Municipale

**DEL10092026-09**

## PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE
## DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA "CITE EDUCATIVE"

***Exposé,***

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'appel à projets lancé dans le cadre de la Cité Educative,

Considérant que les actions du Programme de Réussite Éducative portées par le C.C.A.S. touchent des personnes domiciliées dans les quartiers "Politiques de la Ville",

Considérant que ces actions entrent dans les orientations de l'appel à projets de la Cité Educative,

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :**

- D'autoriser le Président du C.C.A.S. à déposer une demande de subvention dans le cadre de la Cité Educative à hauteur de :

→ 1 400 € pour les ateliers "Langage enfants et parents"
→ 1 280 € pour les ateliers "A travers le conte"
→ 850 € pour l'atelier "Devoirs tous ensemble"
→ 43 800 € pour le poste de référent "Cité Educative" financé à 100 %
→ 30 400 € pour un poste de référent "renfort Banlay" financé à 80 %

- D'autoriser le Président à signer tout document en lien avec cette décision.

Adopté à l'unanimité par 11 voix (dont 2 procurations).

**La Vice-Présidente,**
**Martine Mazoyer**